

Pôle enfance PAPJ



Responsable Accueil de Virson :
Lydie GARNIER / 05.46.68.79.44

OCTOBRE 2018

Bonjour



Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

Secrétariat :
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69
contact@papj.fr
www.papj.fr



Horaires d'accueil des enfants

Lundi : 7h30–8h30 / 16h00–19h - Ecole Virson
7h30–8h30 / 16h30–19h - Ecoles Bouhet, Chambon

Mardi : 7h30–8h30 / 16h00–19h - Ecole Virson
7h30–8h30 / 16h30–19h - Ecoles Bouhet, Chambon

Jeudi : 7h30–8h30 / 16h00–19h - Ecole Virson
7h30–8h30 / 16h30–19h - Ecoles Bouhet, Chambon

Vendredi : 7h30–8h30 / 16h00–19h - Ecole Virson
7h30–8h30 / 16h30–19h - Ecoles Bouhet, Chambon

Bulletin d'inscription au verso
à déposer à l'accueil
ou
à renvoyer par mail

TARIFS Périscolaire matin et soir

Facturation à l'heure entamée

*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2,40 €	2,30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4,40 €	4,30 €	4,20 €
3 Heures	6 €	5,90 €	5,80 €	5,70 €

Hors CAF / MSA - majoration de 0,50 € par heure

Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

RETARD
5€ par quart d'heure / famille

Absence non justifiée
Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

Programme en cours de construction

L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil : Lydie Garnier
Animateurs : Marie Neveu,
Thomas Forestier, Anne Galarneau



442751925



BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE OCTOBRE 2018

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Lundi 01/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 02/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 04/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 05/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 08/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 09/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 11/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 12/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 15/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 16/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 18/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 19/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vacances de Toussaint
Du 20 Octobre 2018
au 04 Novembre 2018

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE